Canadian Air Transport Security Authority | Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Conseils sur la façon de préparer ses bagages en prévision du congé de la semaine de relâche

N'emportez pas de liquides lorsque vous prenez l'avion. Si vous souhaitez acheter de l'eau ou d'autres boissons embouteillées, attendez après le contrôle de préembarquement. Il est recommandé de ne pas emporter d'articles de toilette ou de les ranger dans vos bagages enregistrés, parce que seuls les liquides, les gels et les aérosols qui se trouvent dans des contenants de 100 ml (3,4 onces) ou moins sont permis dans vos bagages de cabine. Ces contenants doivent être placés dans un sac de plastique de 1 litre transparent et à fermeture par pression et glissière. Un sac par passager. Les exceptions à cette règle sont le lait et les jus pour bébés et les médicaments.

Lait, aliments et jus pour bébés.

Ceux-ci sont permis dans les bagages de cabine pourvu que vous voyagiez en compagnie d'un enfant de deux ans ou moins. N'apportez que ce qu'il vous faut pour le vol.

Médicaments.

Les prescriptions et les médicaments essentiels vendus sans ordonnance, comme le sirop contre la toux, les décongestionnants nasaux, les gouttes pour les yeux et les solutions pour les verres de contact sont permis dans les bagages de cabine. Les prescriptions doivent comporter une étiquette dûment rédigée par un professionnel et le nom du patient figurant sur l'étiquette doit concorder avec le nom inscrit sur la carte d'embarquement du passager. Si le médicament nécessite l'utilisation de seringues, les gaines doivent être en place et le médicament doit être correctement étiqueté par un professionnel. Les pochettes réfrigérantes pour les médicaments qui doivent être refroidis sont autorisées.

Sacs pour les couches et sacs à dos.

Assurez-vous que tous les compartiments et toutes les poches ne contiennent aucun article interdit. Si votre sac déclenche une alarme, attendez-vous à subir une inspection détaillée.

Appareils électroniques.

Les lecteurs de MP3, les lecteurs de DVD portatifs, les appareil de jeu portatifs, les caméras et les caméscopes sont permis comme bagages de cabine. Pour accélérer le contrôle, retirez-les de leur étui et placez les dans le bac fourni.

Articles de sport.

Les skis, les planches à neige, les patins et bâtons de golf ne sont pas des articles autorisés dans les bagages de cabine. Veuillez les ranger dans vos bagages enregistrés.

Bijoux.

Évitez de porter des bijoux ou d'autres articles en métal, car ceux-ci peuvent déclencher une alarme et retarder votre voyage.

www.catsa-acsta.gc.ca

Canada

ACSTA CATSA